



Délai pour reevaluer une pension alimentaire devant le juge

Par **lilou**, le **29/07/2009** à **14:34**

Bonjour,

Mon ami paye une pension alimentaire a son ex concubine pour leurs 2 enfants. L'année dernière, elle l'a assigné au tribunal afin de faire revaloriser sa pension et elle a "gagné" (il a été très mal conseillé et assisté) Le montant de cette pension a mis un peu plus mon ami dans les ennuis financiers...

Voilà qu'aujourd'hui, celle ci le menace de prendre de nouveau son aide juridictionelle (que mon ami paye encore pour l'année dernière pour elle et a un echeancier pour son propre avocat) afin de faire encore augmenter sa pension...

En a t elle le droit? Je trouve que son attitude ressemble a du harcèlement en sachant que cette personne est plus intéressé par l'argent que par le coeur...

Merci par avance de me conseiller